

La lettre du SE-Unsa du Bas-Rhin ➤ 23 mai 2014

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**. *L'actu 67* *bleue* *l'actu nationale* *rouge*

Carte scolaire : CTSD le 5 juin à 14h

Pour tout problème d'effectifs, nous faire remonter les informations via votre fiche de suivi : ([enquête carte scolaire](#))

Pré-rentrée : pourquoi on en est là

La lamentable histoire de la date de la rentrée n'en finit pas de vous exaspérer... et à juste titre ! Eléments de décryptage chronologiques :

- Date de pré-rentrée fixée il y a plusieurs mois, au 29 août, pour une rentrée le 1^{er} septembre. La grande majorité des collègues étant dans leur école la semaine avant la rentrée, le SE-Unsa estime que cela permettait la reconnaissance d'un travail qu'ils font déjà !
- Contestation de différents syndicats offusqués (FSU, SNALC, FO) qui menacent de lancer une grève à la rentrée !
- Tentative d'apaisement de Benoît Hamon qui prévoit d'abord la pré-rentrée le même jour que la rentrée (au secours !), et ensuite décale la rentrée au 2 septembre... avec 1 jour de classe à rattraper !

Le SE-Unsa ne peut accepter d'un ministre de l'Education nationale qu'il gère à la petite semaine cette affaire, pour éviter de fâcher quelques syndicats jusqu'au-boutistes dont les arguments corporatistes sont indéfendables !
Pour le SE-Unsa, ce sera zéro récup ! [En savoir plus](#)

CAPA-SH : le SE-Unsa combatif au côté des stagiaires concernés

Les futures **nouvelles modalités de formation au CAPA-SH** pour la rentrée prochaine sont en cours d'évolution :

- Le SE-Unsa67 a écrit à l'IA-Dasen et au recteur pour dénoncer ces modifications brutales. [ICI](#)
 - Des stagiaires ont établi une liste de garanties qui leur semble nécessaires pour se déterminer [ICI](#)
 - L'IENA a fait état d'une série de garanties qui peuvent être faites aujourd'hui [ICI](#)
- Mais la précipitation, le changement de règles en cours de route, le non-respect des procédures règlementaires ne sont pas acceptables.
Le SE-unsa portera cette question au niveau du ministère.

**LE
SYNDICAT
UTILE !**

Mouvement : cap sur les participations exceptionnelles, maintiens et temps partiels

Tout le nécessaire est sur notre site [ICI](#)
Contactez-nous !

La suite :

- 12 juin : Etude des **maintiens et temps partiels** → Si vous êtes concerné(e), envoyez à l'IA votre [demande de maintien](#) et adressez-nous-en une copie.

- 26 juin : 2^{ème} phase informatisée

La suite du calendrier [ici](#)

*Bien suivi, bien informé, : la [fiche de suivi](#) est indispensable !
Toute l'équipe du SE-Unsa est sur le pont pour vous renseigner au
03 88 84 19 19*

Pas d'expérimentation «rythmes» sans accord mairie/conseil d'école

L'expérimentation possible avec le décret Hamon sur les rythmes est conditionnée à une proposition d'organisation conjointe de la commune et du/des conseils d'école.

Si cette condition n'est pas remplie, la proposition d'organisation ne sera pas même traitée par la hiérarchie.

Décret Hamon « mode d'emploi » : [ICI](#)

Exprimez-vous !

→ **800 000 enseignants et moi et moi et moi**

Exprimez-vous [ICI](#).



→ **Retraite instit/PE** : pour le droit à partir dès l'âge légal. La pétition [ICI](#)



Adhésion anticipée : Adhérez maintenant, payez après la rentrée !

Pour être considéré comme adhérent dès aujourd'hui, optez pour l'adhésion anticipée 2014/2015. Le formulaire est [ICI](#)

*Nos adhérents peuvent bénéficier d'un **comité d'entreprise** [ICI](#)*

Notre **site internet** est [ICI](#)
Sur facebook : [là](#) et **twitter** : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.